

Entre dynamique de territorialisation et patrimonialisation : la requalification des Forges de Grandvillars (Franche-Comté)¹

Marina GASNIER

Maître de conférences à l'université de technologie de Belfort-Montbéliard
Laboratoire IRTES-RECITS (EA 7274)

Introduction

Petite commune de plus de 3000 habitants située au sud du Territoire de Belfort (Franche-Comté), Grandvillars est actuellement le théâtre d'une opération de reconversion patrimoniale et urbanistique d'un site industriel métallurgique qui alimente ce territoire depuis plus de trois siècles. Au-delà de l'intérêt du projet à proprement parlé, cette requalification est une manière d'interroger la complexité des relations qui existent entre l'homme, son milieu et son patrimoine. Il s'agit notamment de traiter du regard croisé des collectivités et des industriels dont les intérêts convergent et dont l'action collective suppose d'une part la mise en place d'une structure juridique *ad hoc* et d'autre part une politique d'aménagement global qui dépasse les frontières du site afin d'appréhender le territoire dans son ensemble (cf. plan 01 p.xxx).

En termes de dynamique territoriale, la réflexion s'inscrit dans le prolongement de l'analyse formulée par Alberto Magnaghi² qui conçoit la valorisation du territoire et du milieu comme compatibles avec le développement économique, le patrimoine pouvant s'apparenter à un vecteur et s'inscrire dans une démarche qui va au-delà de la conservation stricto-sensu. L'ambition vise à appréhender la reconversion dans une dynamique de développement territorial en s'interrogeant sur la façon dont sont utilisés et mis en œuvre les éléments patrimoniaux. Le corollaire est notamment de montrer, à travers cet exemple, que le patrimoine industriel n'est réductible ni à l'utilisation que peut en faire une génération donnée, ni à la façon dont elle imagine sa valorisation.

¹ Cet article repose sur les témoignages d'une partie des principaux acteurs engagés dans ce projet : Gilles Kohler, Président Directeur Général de Lisi ; Christian Rayot, Maire de Grandvillars et Président de la Communauté de Communes du Sud Territoire ; Yves Dreyer du groupe Lisi ; puis Eric Gilbert, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Sud Territoire. Qu'ils en soient ici tous vivement remerciés.

² A. Magnaghi. **Le projet local**. Mardaga : Sprimont, 2003. 123 p. (Architecture + Recherches)

Etat des lieux : un contexte difficile

Après avoir subi la perte de nombreux emplois suite au déclin de grandes entreprises telles que Japy (mécanique de précision, petite métallurgie et horlogerie) ou encore Générale de Forgeage et Décolletage (GFD), suivi des difficultés liées à l'évolution de la sous-traitance automobile, les collectivités locales ont décidé de faire face à cette situation économique atone qui affecte le sud du Territoire de Belfort par l'engagement d'actions de revitalisation ; le but étant de préserver un tissu industriel sur le modèle de ce qui a été réalisé à Belfort sur le site de Techn'hom, parc urbain d'activités économiques³. C'est dans cette perspective que s'inscrit la restructuration du site des forges de Grandvillars : combiner aménagement et mutation économique d'un territoire.

Daté de plus de trois siècles, cet ensemble industriel se consacre, depuis 1674, au travail du métal. D'abord alimentée par un haut fourneau implanté à proximité sur la commune de Florimont (90), la forge a laissé place à une activité de tréfilerie, puis de visserie-boulonnerie⁴. A travers plusieurs campagnes de construction, le site s'est développé tout au long des 18^e, 19^e et 20^e siècles, l'extension étant assurée vers l'ouest et le sud-est. Logements ouvriers et infrastructures, dont un embranchement ferroviaire, complètent le cœur purement productif.

Le 14 décembre 2010, le site des Forges de Grandvillars est racheté par la Communauté de Communes du Sud Territoire. L'activité est toujours spécialisée dans le traitement du métal assuré par deux entreprises de notoriété internationale et héritières directes des forges. La première, Lisi (Link Solutions for Industry), issue du rapprochement de trois familles historiquement ancrées dans le Sud Territoire (Japy, Viellard-Migeon et Kohler) comprend trois pôles de compétences : Lisi Aerospace⁵, Lisi Medical⁶ et Lisi Automotive⁷. C'est cette dernière branche qui est

³ Pour plus d'informations voir : M. Gasnier. « Techn'hom ou l'art d'une politique patrimoniale de développement économique ». In COLLOQUE INTERNATIONAL (2011 ; Belfort) *Patrimoine industriel : nouvelles politiques urbaines et sens de la reconversion. L'archéologie industrielle en France*, 60, juin 2012, p. 178-188

⁴ Pour l'histoire du site, voir :
R. Favereaux. *Architecture et industrie. Territoire de Belfort*. Conflandey : Maé éditeurs, 2004. 76 p. (Images du patrimoine ; 230)
R. Favereaux. *Patrimoine industriel du Territoire de Belfort*. Paris : Monum éd. du patrimoine, 2004. p.99-103

⁵ Fixations et composants d'assemblage et de structure pour l'aéronautique (n°3 mondial ; 16 sites répartis dans 8 pays).

⁶ Sous-traitant d'implants médicaux et d'ancillaires (4 sites répartis dans 3 pays).

⁷ Fixations et composants d'assemblage pour l'automobile (n°6 mondial ; 19 sites répartis dans 5 pays).

implantée à Grandvillars où elle assure la préparation et le traitement (chimique ; thermique) du métal afin d'obtenir les caractéristiques mécaniques souhaitées pour être ensuite diffusé au plan international au sein des différentes unités du groupe (cf. cl.02). La seconde entreprise est Selectarc, entité du groupe « FSH Welding Group » et division soudure et brasage de la société Viellard-Migeon & Cie. Sa production de baguettes pour la soudure et le brasage est très spécialisée et fondée sur des petites séries d'alliages spéciaux issues d'une recherche et développement importante. La production est exportée à hauteur de 80 % et l'ambition est, par le développement d'un laboratoire d'excellence, de conquérir de nouveaux marchés, notamment en Asie et Moyen-Orient, en forte croissance.



Cliché 02 : Atelier de Lisi Automotive
Machine de tréfilage : embout autour duquel le fil est enroulé
après avoir été tréfilé pour obtenir le diamètre souhaité
© Marina Gasnier, 2012.

Pourtant dotées d'un fort potentiel, ces deux entreprises souffrent de difficultés pour s'agrandir et optimiser leur production. En effet la configuration actuelle du site rend difficile tout développement compte tenu de son manque de fonctionnalité, aucun investissement majeur n'ayant été réalisé depuis plusieurs décennies. Par ailleurs l'état vétuste de son parc immobilier dont plusieurs bâtiments sont

abandonnés renvoie une image négative. Les fonctions logistiques sont particulièrement complexes eu égard à la densité de la trame bâtie, contrainte de surcroît par d'importants goulots d'étranglements⁸. Enfin à l'instar d'entreprises dont les activités se sont transformées indépendamment du bâti sans penser la reconfiguration globale de leur site, à Grandvillars la trame bâtie s'est imposée aux process industriels et non l'inverse. Il y a eu adaptation au lieu et non restructuration spatiale et/ou architecturale au service d'un process. Fort de ce constat, une mutation en profondeur du site s'est avérée nécessaire pour assurer le bon fonctionnement, voire la survie des deux entreprises Lisi Automotive et Selectarc. Deux alternatives pouvaient être envisagées pour leurs perspectives d'avenir. Soit une restructuration du site répondant à leurs besoins à court et moyen terme, ce qui signifie des investissements lourds difficilement envisageables pour elles. Soit une délocalisation des productions, ce qui va à l'encontre des enjeux gouvernementaux de réindustrialisation du pays et du souhait de préserver les racines de ces Hénokiens. Historiquement ancrées, les familles Viellard et Kohler sont traditionnellement engagées dans le tissu local pour lequel ils se sont régulièrement mobilisés et investis⁹. Des alliances ont par ailleurs été nouées avec les milieux économiques suisses générant un contexte favorable à une telle opération qui, au contraire d'un isolement, complète d'autres implantations industrielles importantes existant dans d'autres secteurs notamment à quelques kilomètres, à Boncourt, juste de l'autre côté de la frontière en Suisse (Swatch, American Tobacco).

Interrelation homme - territoire - patrimoine

Les collectivités se sont donc empressées de se saisir du dossier afin d'assurer la pérennité de ce site ancestral, étant convaincues qu'il est préférable de s'intéresser au devenir des sites lorsque les entreprises sont encore en place, plutôt que lorsqu'elles ont quitté les lieux. Cet exemple de reconversion patrimoniale à Grandvillars témoigne du rapport étroit, enchevêtré, qui peut se tisser entre l'homme, son territoire, le site industriel et son ancrage historique ; la compréhension de l'histoire éclairant les perspectives et les ambitions des acteurs locaux. Cette requalification témoigne de la politique menée par la Communauté de Communes du Sud Territoire qui propose une offre foncière complète à la fois par l'installation de zones industrielles ex-nihilo pour accueillir des entreprises, mais aussi en prenant soin de chercher les conditions de maintien de l'existant par le traitement anticipé des friches potentielles. La politique mise en œuvre localement vise ainsi la création d'espaces nouveaux comme le renforcement sinon le retour d'exploitation industrielle sur site.

⁸ Etat des lieux détaillé dans l'extrait du procès-verbal des délibérations sur la restructuration du site des Forges à Grandvillars. Réunion du conseil général du 28 juin 2010.

⁹ P. Lamard. **De la forge à la société holding Viellard-Migeon et Cie 1796-1996**. Polytechnica, 1996. 304 p.

Le projet s'inscrit dans une stratégie de territoire déclinée à plusieurs niveaux. A l'échelle européenne, il va dans le sens de la stratégie de Lisbonne qui d'une part encourage l'investissement dans la connaissance et l'innovation, et d'autre part tend à libérer le potentiel des entreprises, en particulier des PME. Au plan national, cette requalification répond à l'objectif des Etats Généraux de l'industrie d'augmenter de 25 % la production industrielle grâce à différents leviers dont l'innovation ou le renforcement des filières. L'ambition affichée de Lisi Automotive est justement d'accroître sa production de 50 %. Les orientations de ce projet correspondent également à celles explorées lors du Grenelle de l'environnement en matière de développement durable. Au niveau local, régional comme départemental, le site bénéficie des atouts offerts par la nouvelle ligne à grande vitesse Rhin-Rhône ouverte fin 2011 ainsi que par le futur axe TER reliant Delle à Belfort avec l'implantation de la gare à 200 m. Il nourrit par ailleurs la stratégie régionale de l'innovation et de développement économique fondée sur l'articulation recherche-développement et production. Enfin du point de vue environnemental, il est en cohérence, au niveau local, avec les programmes généraux structurés autour du développement durable notamment à travers le contrat de rivière Allaine qui vise à restaurer la qualité de l'eau, à améliorer la gestion des espaces naturels sensibles ou encore à développer les modes de déplacement doux.

In fine cette opération d'aménagement et de réhabilitation patrimoniale incarne une stratégie de développement territorial qui se traduit par son dynamisme économique, par l'intérêt qu'elle porte à son environnement, à son bâti, autrement dit à la qualité de vie des lieux¹⁰, mais aussi à son image, à l'identité de son territoire. En matière de politique économique et dans une démarche de création de richesse nécessaire à la dynamique locale, les élus doivent aussi se poser la question de savoir si leur territoire est suffisamment attractif pour attirer et maintenir sur place structures économiques, services et population. Dans cette perspective, l'image renvoyée par le milieu est au cœur des préoccupations et la fonction patrimoniale y prend tout son sens. Garant historique, témoignage tangible, trace matérielle empreinte du temps long, le patrimoine incarne et sert à véhiculer cette

¹⁰ Les entreprises sont de plus en plus attentives d'une part à l'environnement qui les entoure, à savoir son offre immobilière (présence ou non d'habitats diversifiés pour répondre à la variété des catégories socio-professionnelles), et d'autre part à la capacité de ce territoire à lui fournir une population salariée active, ainsi que des équipements ; par ailleurs les industriels peuvent aussi s'interroger sur la politique de formation offerte par la collectivité, ainsi qu'émettre des exigences en matière de services à apporter à leur entreprise pour son bon fonctionnement (commerces, service, artisanat). Ce type de questions se pose notamment avec résonance dans des territoires à la frontière de la ruralité, comme Grandvillars, où il peut être plus complexe de trouver ces services plutôt que dans les grandes villes.

image marquée, en l'occurrence, par une identité industrielle forte. Sa présence et sa conservation inscrivent dans la durée l'histoire d'un territoire ; son potentiel est attesté et a vocation à être renforcé. Le patrimoine est une caution garantissant à son milieu, par son épaisseur historique, un minimum de reconnaissance et de confiance pour son développement futur.

A partir d'une étude lancée sur les zones économiques majeures du Sud Territoire¹¹, les collectivités ont ainsi su transformer un dossier de gestion de crise en une dynamique portée par la reconversion des Forges de Grandvillars qui apparaît à terme comme une véritable vitrine servant les intérêts mutuels d'un territoire et d'un groupe industriel dont l'innovation a toujours été privilégiée. En effet depuis la création des forges au 17^e siècle, l'établissement a maintenu ses activités dans le même secteur, celui de la métallurgie, le leitmotiv étant à travers les siècles l'innovation et une volonté d'accroître la valeur ajoutée avec, dès le milieu du 18^e siècle la production de fils de fer, au 19^e siècle le développement de la visserie-boulonnerie et à partir de la seconde moitié du 20^e siècle une spécialisation sur certains marchés : la production de fixations pour l'automobile (Lisi Automotive) et la préparation d'électrodes pour la soudure et le brasage (Selectarc). Le caractère innovant qui a donc toujours prévalu en ce lieu se poursuit aujourd'hui avec ce projet de requalification ; l'originalité tient à la fois dans la dialectique étroite créée entre les enjeux économiques, patrimoniaux et environnementaux pour souligner l'attractivité du site, le renforcement des fonctions recherche-développement, ainsi que dans son anticipation à instaurer une meilleure articulation avec les grands axes de déplacement de façon à garantir le développement du secteur tertiaire¹².

L'opération de reconversion

En portant ce projet, les collectivités ont su libérer les entreprises de leur difficulté à investir dans l'immobilier et leur ont offert de fait la possibilité de se concentrer sur leurs priorités : outil de production et recherche & développement. Après l'expérience acquise dans le montage du dossier et compte tenu des outils disponibles pour les collectivités pour ce genre d'opération, la réflexion a abouti à la création d'une société d'économie mixte (SEM), outil juridique présentant un intérêt à plusieurs niveaux : relative souplesse et degré de réactivité indispensable compte tenu des enjeux et de la diversité du profil des acteurs concernés. Par ailleurs elle permet à la collectivité lui ayant confié une opération d'avoir un droit de regard et la maîtrise de l'évolution de l'opération qu'elle a initiée avec un souci de préservation

¹¹ Témoignage d'Eric Gilbert, Directeur général des services de la Communauté de Communes du Sud Territoire.

¹² Ce projet de requalification du site des forges a été primé par l'Etat « Pôles d'excellence rurale » sous l'intitulé « Traitement des métaux et excellence industrielle : site des forges à Grandvillars », 2010, 13 p.

patrimoniale. La SEM de la Communauté de Communes du Sud Territoire est dotée de financements issus à 80 % du public et à 20 % du privé. Au-delà du partenariat, cette opération implique une relation de confiance, une volonté des hommes de faire ensemble, d'aboutir et de concrétiser des projets d'intérêt général. L'aménagement des espaces publics est pris en charge par les collectivités¹³. En revanche, un engagement mutuel a été acté pour la reconversion des bâtiments. Les travaux sont réalisés et financés par les collectivités, au terme desquels les entreprises s'engagent sur des baux variables de 6, 9 ou 12 ans, selon les aménagements et les bâtiments. Cette relation de confiance fut déjà éprouvée auparavant lors d'une collaboration entre le groupe Lisi et la Communauté de Communes du Sud Territoire pour l'implantation d'un pôle logistique à Delle (Delle 2).

Le cabinet Reichen et Robert & associés ainsi que le cabinet d'étude technique mandataire du groupement (BEJ) sont en charge de l'opération. Une analyse générale du site a permis de déboucher sur un projet d'urbanisme global améliorant sa lisibilité et son fonctionnement général. Développé sur 11 ha, le site des Forges a connu une évolution régulière à travers le temps, au fil de son histoire et de ses développements. Organisé à l'origine autour d'un canal usinier alimenté par l'Allaine, il complète ses infrastructures au milieu du 19^e siècle avec la mise en place d'un embranchement ferroviaire dont il ne subsiste plus de traces aujourd'hui.

Du point de vue architectural, l'augmentation de la production a nécessité de nombreuses extensions qui ont fait perdre en lisibilité. Aujourd'hui, une grande partie des bâtiments, notamment ceux datés du 19^e siècle, est vacante tandis que d'autres forment des ensembles hétéroclites avec une absence de rationalité dans l'organisation du process productif et un bilan énergétique mauvais en raison d'un manque d'investissements hors outil de production¹⁴. En plus d'une valorisation patrimoniale, la requalification du site a aussi pour ambition de répondre à ces deux problématiques : le rationaliser pour optimiser son fonctionnement et l'inscrire dans une démarche globale de développement durable avec une prise en compte du coût énergétique généré par les bâtiments.

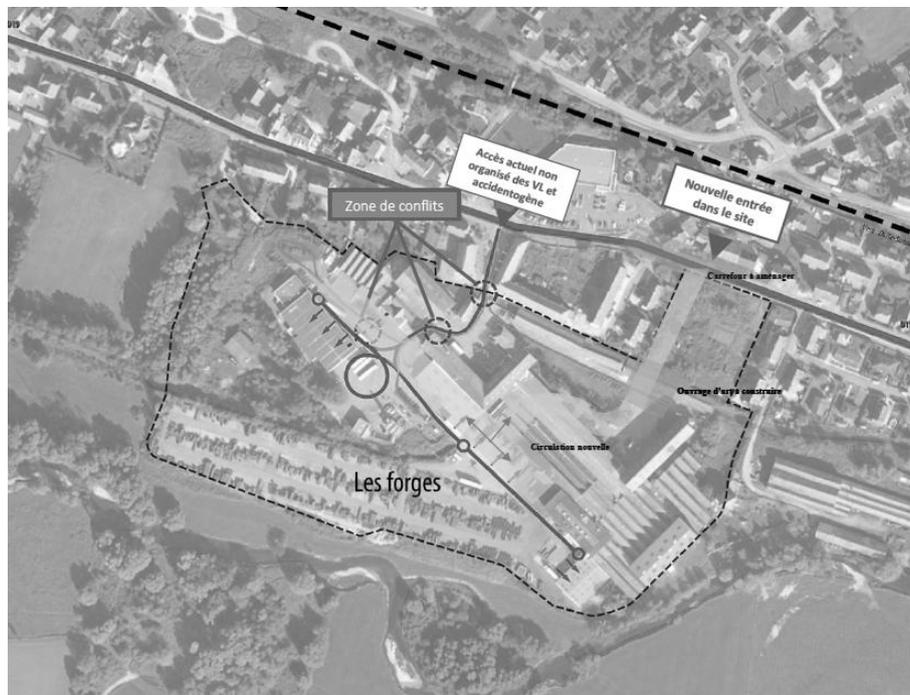
Le programme d'aménagement, qui déborde des frontières du site, repose sur cinq axes forts dont le premier a trait à la valorisation du patrimoine par l'économie en procédant à une campagne de démolition des excroissances qui se sont greffées au fil du temps autour des ateliers les plus anciens. En plus d'améliorer la rationalisation du site de production, la suppression de ces adjonctions bâties, source d'altération de la lisibilité originelle, est aussi un moyen de révéler la valeur patrimoniale et la qualité architecturale des édifices anciens. Par le geste de la maîtrise d'œuvre, cette nouvelle lecture retrouvera, non seulement son sens premier,

¹³ Aménageur : la SODEB (Société d'Équipement du Territoire de Belfort)

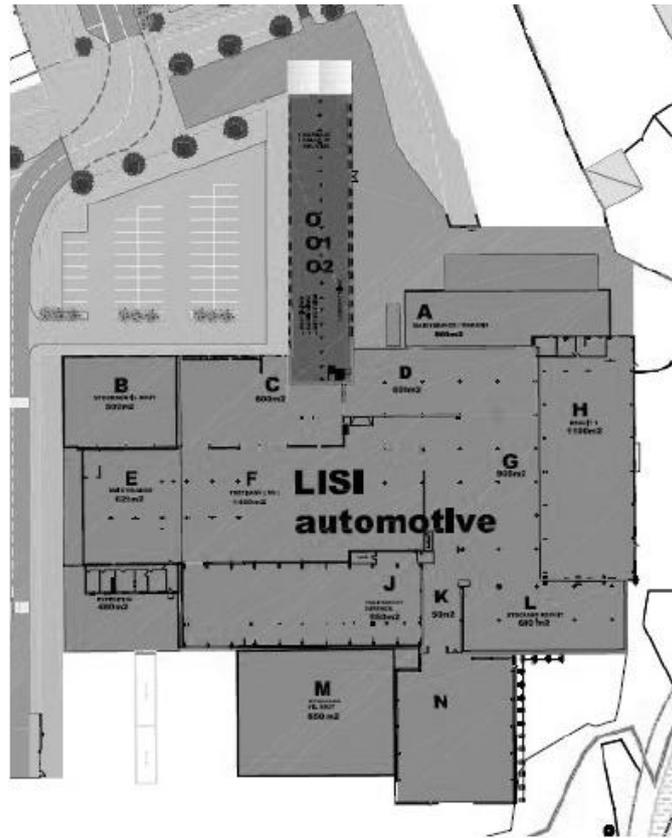
¹⁴ *Ibid.*

mais sera dans le même temps valorisée par le dégagement de nouvelles perspectives et l'aménagement des espaces publics.

Le deuxième axe vise l'amélioration des infrastructures et la reconstitution d'une trame urbaine par la création, notamment, d'un nouvel accès depuis la RD 19 générant une percée, une nouvelle entrée destinée à assurer la desserte du site dans de meilleures conditions et à offrir plus de lisibilité depuis l'extérieur (cf. cl.03). Exigüe, difficile d'accès et formant un goulot d'étranglement, l'entrée historique posait des problèmes de sécurité et d'image. Elle ne sera donc plus utilisée que pour desservir l'espace reconverti pour recevoir des activités tertiaires, indépendantes des deux entreprises présentes sur le site. Dans cette perspective, il est prévu d'aménager une esplanade devant le futur siège de Lisi Automotive, figure de proue de la nouvelle entrée. En outre, cet espace permettra d'assurer une gestion des affluences avec la mise en place d'aires de circulation et de stationnement. Cette nouvelle entrée s'articulera autour d'un pont enjambant le canal et permettant d'accéder directement au bâtiment administratif précédé d'une entrée formée d'un écrin en verre.



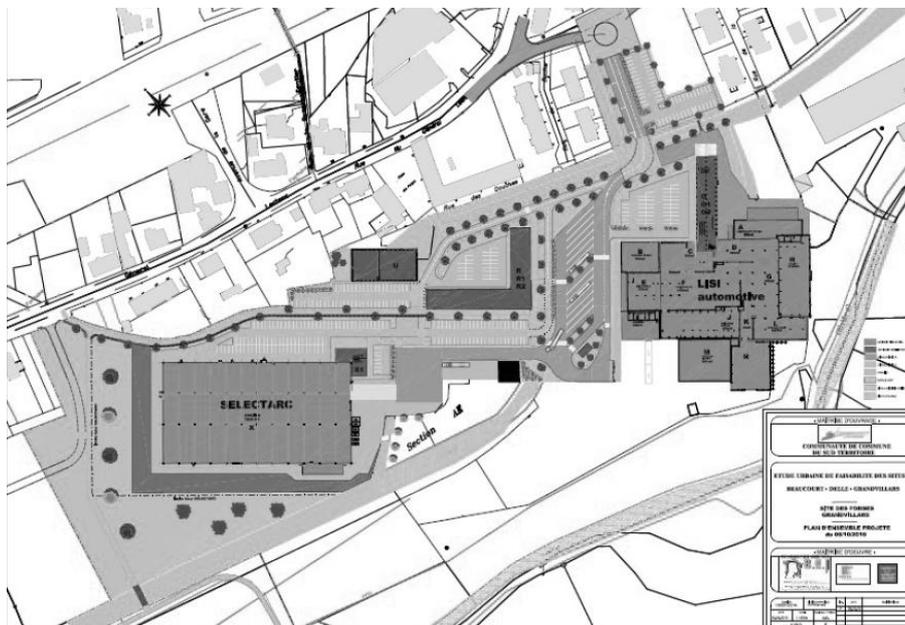
Cliché 03 : Plan du site - flux existant et création d'une nouvelle entrée
Extrait du schéma directeur des Forges de Grandvillars, septembre 2010



**Cliché 04 : Projet de reconversion des ateliers de Lisi Automotive
signé Reichen et Robert & associés (Marc Warnery).
Extrait du schéma directeur des Forges de Grandvillars, septembre 2010.**

Le troisième axe de l'opération a pour objectif de valoriser les espaces environnementaux et encourager la mobilité douce par l'aménagement de voies dont une piste cyclable reliant la piste Francovélosuisse qui passe à proximité et relie déjà Grandvillars à Delle. L'ambition est de faire de ce site industriel associé aux espaces publics un lieu de vie, à la fois sécurisé et dont l'image est valorisée. Parmi les éléments naturels paysagers privilégiés : l'eau. Le site se développe entre la rivière de l'Allaine et un canal creusé pour alimenter les différents ateliers. Recouvert depuis de longues années de dalles bétonnées, ce canal a été dégagé lors des travaux de requalification afin de souligner la présence de cette ressource sur l'ensemble du site. Le projet vise à retravailler sur le tracé originel de la rivière en suivant le méandre signalé sur les anciens cadastres. Entre celle-ci et l'aire des fils, il est prévu d'aménager un espace tampon de biodiversité dans lequel faune et flore retrouveront un équilibre naturel.

Le quatrième axe concerne le projet industriel relatif aux deux entreprises. La réduction globale de surfaces bâties dédiées à Lisi Automotive traduit non pas une diminution des activités mais au contraire une rationalisation de l'utilisation spatiale génératrice de gain de productivité, la réflexion portant sur le process et la logistique (cf. cl.04 et cl.05 p.xxx). L'ambition est de porter la production annuelle de 50 000 t à 75 000 t, la surface des ateliers reconvertis étant plus importante que celle des ateliers neufs contrairement au groupe Selectarc pour lequel est envisagée la création d'une unité nouvelle complète d'ateliers et de bureaux avec un pôle d'excellence soudure pour la recherche et le développement (cf. cl.06 p.xxx). Les enjeux sociaux sont la création complémentaire d'emplois en production et en recherche. Au-delà de l'intérêt industriel, l'ensemble de ces travaux est un moyen d'éclaircir le site dans sa spatialité, de le rendre plus lisible depuis la voie principale et de révéler son ouverture sur l'extérieur. A terme, la diminution de la densité de la trame bâtie permettra de distinguer assez clairement trois blocs correspondant à des entités différentes : Lisi Automotive (reconversion) ; Selectarc (neuf) ; et le troisième ensemble composé d'espaces destinés à accueillir de nouvelles activités tertiaires (reconversion) (cf. cl. 07).



**Cliché 07 : Plan général du site reconverti
signé Reichen et Robert & associés (Marc Warnery)
Extrait du schéma directeur des Forges de Grandvillars, septembre 2010**

Enfin le cinquième axe du programme concerne la diversification du site qui repose sur la présence conjointe de potentiels tels que les infrastructures des réseaux ferroviaires et routiers, une position centrale dans l'Aire urbaine et un pôle économique doté de bâtiments à forte valeur patrimoniale. Il s'agit pour l'essentiel d'édifices à deux ou trois étages bâtis en pierre de taille (calcaire) et en brique enduite, l'éclairage latéral étant assuré par des travées de baies à arcs segmentaires appareillés qui courent sur chacune des façades longitudinales (cf. cl.08). S'il ne subsiste plus de traces de l'embranchement ferroviaire qui a desservi le site à la fin du 19^e siècle, en revanche la valorisation des canaux usiniers joue un rôle mémoriel majeur. En effet dès l'implantation des forges au 18^e siècle, la ressource hydraulique a non seulement permis leur développement mais aussi plus largement elle a participé à l'industrialisation de l'ensemble du territoire. Cette valorisation contribue par ailleurs à l'amélioration de la qualité du cadre de vie du site. Mémoire, mutation économique et prise en compte environnementale tentent de trouver une harmonie dans ce programme de reconversion patrimoniale.



Cliché 08 : Ancien atelier des Forges de Grandvillars. © Marina Gasnier, 2012

Conclusion

Opération porteuse de sens à la fois économique, patrimonial et territorial, cette requalification est une façon de pérenniser l'un des plus anciens sites industriels du pays toujours en activité tout en s'efforçant de lui offrir un horizon durable. Elle apparaît ainsi comme un moyen d'ancrer dans le territoire l'histoire d'un groupe industriel dont la stratégie de développement, à travers un processus de

patrimonialisation, lui permet de renouer avec son berceau historique. Et c'est en ayant recours à la formule du partenariat entre le secteur privé et le secteur public que les fonctions stratégiques du groupe ont pu être confortées par l'alliance sur un même territoire des forces essentielles que sont la recherche et développement, la présence du siège social et la production privilégiant les produits à forte valeur ajoutée.

L'un des autres intérêts de la reconversion de ce legs provient de son traitement à une échelle qui dépasse le cercle bâti, l'entité productive, pour appréhender le site dans sa globalité et dans la complémentarité de ses fonctions allant de l'économie au paysage dans son acception la plus large. La valeur patrimoniale n'est pas seulement immobilière. Elle réside certes dans les ateliers dont la qualité architecturale est incontestable, mais aussi dans les machines, les savoir-faire, les process tout comme dans la prise en compte des ressources naturelles qui acquièrent au fil de cette patrimonialisation « sitologique » une valeur symbolique forte. D'abord utilisée comme ressource énergétique vecteur d'industrialisation, l'eau est désormais porteuse d'aménité dans un milieu où coexistent espaces publics et privés, comme elle est aussi considérée dans la perspective des préoccupations et enjeux environnementaux. L'eau peut être apparentée ici comme une constante respectivement présente dans le temps et l'espace, tissant des liens historiques, techniques et paysagers entre les 18^e et 21^e siècles. Cette opération de réhabilitation donne une autre dimension au site accentuée par son ouverture sur l'extérieur. Le changement d'échelle qui s'opère fait émerger un nouvel espace où se confondent aménagement, patrimoine, urbanisme industriel et mutation économique. La démarche de requalification adoptée autour de ce lieu tente de garantir son inscription dans le temps long de l'histoire : passé, présent et avenir font partie d'une temporalité qui n'est pas figée mais au contraire activée par les acteurs en présence. L'objet patrimonial ne saurait se satisfaire d'une cristallisation définitive ; la réversibilité doit pouvoir être assurée au fil de l'histoire comme en témoigne l'opération en cours.

Enfin la reconversion des Forges de Grandvillars s'apparente à un modèle où la participation à la mondialisation ne se fait pas au prix du dépouillement d'un territoire, mais dans le cadre d'une ré-industrialisation rendue possible grâce à un dynamisme local et à des intérêts conjoints entre collectivités et industriels, à une intelligence d'accord trouvée entre les parties. Au-delà de sa dimension historique, mémorielle, le patrimoine industriel a su recouvrer ici une forme dynamique que le contexte social, politique et économique a su révéler.